

## FAITS SAILLANTS (24 avr. 2020)

- Le COVID-19 une urgence supplémentaire nécessitant des financements additionnels
- Les acteurs humanitaires n'ont mobilisé que 16 pour cent des fonds recherchés à travers le Plan de Réponse Humanitaire alors que les besoins humanitaires s'accroissent
- Le nombre de personnes en insécurité alimentaire a atteint son niveau le plus élevé depuis 2016. Le Gouvernement a annoncé une urgence alimentaire et nutritionnelle le 7 avril.
- Les mouvements de population restent dynamiques et complexes



## CHIFFRES CLÉS

**4,3M**

Pers. dans le besoin (HNO 2020)

**3.5M**

Personnes en insécurité alimentaire

## FINANCEMENT (2020)

**\$390.2M**

Requis

**\$62.3M**

Reçu



FTS: <https://fts.unocha.org/appeals/913/summary>

## CONTACTS

**Ute Kollies**

Chef de Bureau  
[kollies@un.org](mailto:kollies@un.org)

**Katy Thiam**

Chef de l'Unité Information Publique et Plaidoyer  
[thiamk@un.org](mailto:thiamk@un.org)

**Ibrahima Kone**

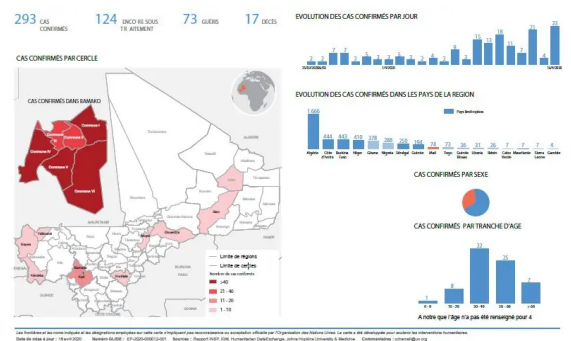
Chargé de l'Information Publique  
[kone65@un.org](mailto:kone65@un.org)

## ANALYSE (24 avr. 2020)

### Les partenaires humanitaires participent à la lutte contre le COVID-19 mais ont besoin de plus de fonds

Les autorités maliennes ont confirmé les deux premiers cas de COVID-19 le 25 mars. Au 22 avril, le pays avait enregistré 293 cas dont 17 décès et 73 personnes guéries.

Face à la menace mondiale et à l'apparition de la maladie dans les pays voisins, le Gouvernement a pris plusieurs mesures préventives depuis le 17 mars.



Elles incluent, entre autres, la fermeture des frontières sauf au fret et transport des marchandises en particulier les denrées de première nécessité; l'interdiction des regroupements publics; la fermeture des écoles; la déclaration de l'état d'urgence sanitaire et un couvre-feu de 21h00 à 5h00 du matin ainsi que le lancement de la campagne un *Malien un Masque*. Un numéro vert « le 36061 » gratuit est créé pour informer et orienter les populations.

Le Gouvernement a mis en place quatre laboratoires pour faire les tests de diagnostic du COVID-19 à Bamako. Un laboratoire mobile a été déployé dans la région de Kayes. Concernant la prise en charge, quatre centres sont opérationnels dont trois à Bamako et un à l'hôpital régional de Kayes. De nouveaux espaces d'isolement sont en cours d'aménagement à Bamako, à Mopti et à Tombouctou.

Se basant sur les premières tendances brutes remontées par les acteurs opérationnels sur le terrain, il est à craindre que la pandémie de COVID-19 affaiblisse davantage les ménages les plus vulnérables, affecte leur protection, limite l'accès aux services sociaux de base et aggrave la prévalence de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

Les partenaires humanitaires continuent de soutenir les actions de prévention et de riposte dans le respect des mesures et gestes barrières.

Les distributions d'aide humanitaire s'étalent maintenant sur une durée plus longue car elles se font en petits groupes en tenant compte de l'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes. Le Mécanisme de Réponse Rapide (RRM), par exemple, très actif dans les opérations humanitaires au Mali, a renforcé les procédures opérationnelles en développant un guide pratique de conduite des activités dans l'environnement avec risque de propagation du COVID-19 (inspiré principalement des orientations IASC, OMS, GFSC). Le RRM limite le rassemblement à 20 bénéficiaires à la fois sur un site de distribution. Ces mesures ont pour but d'atténuer les risques de contamination des personnes dans le besoin mais engendrent des coûts supplémentaires qui doivent être soutenus par les partenaires techniques et financiers.

Les partenaires humanitaires publieront bientôt un plan de réponse pour prendre en charge les besoins multi-sectoriels engendrés par le COVID-19.

Le Gouvernement a élaboré un plan d'action de prévention et de réponse (couvrant la période avril-décembre 2020) nécessitant un budget de 34 milliards de FCFA et s'est engagé à investir 6,3 milliards de FCFA pour faire face aux besoins prioritaires.

Le 6 avril, le Système des Nations Unies a signé avec le Ministère de la santé et des affaires sociales trois protocoles d'accord qui permettront une réponse intégrée et rapide à la pandémie de COVID-19. D'un montant de près de 1,6 milliard de FCFA (2,7 millions de dollars américains) financé par le MINUSMA, ces protocoles, prévoient l'acquisition rapide d'équipements et matériels médicaux spécialisés ainsi que la formation du personnel de santé aux mesures de prévention et d'atténuation de l'impact du COVID-19. En outre, les agences, fonds et programmes des Nations Unies apporteront un soutien dans divers secteurs pour un montant de plus de 2 milliards de FCFA (3,4 millions de dollars américains).

Le Fonds central d'intervention d'urgence des Nations Unies (CERF) a alloué 587 millions de FCFA (1 million de dollars américains) à l'OMS. Avec ce financement, trois ONG interviendront dans les régions de Kayes (Save The Children), Mopti (Help), Sikasso et Koulikoro (Alima) pour suivre les personnes contacts et les personnes affectées par le recrutement d'agents communautaires tout en soutenant les structures de santé et les structures de surveillance épidémiologique.

Par ailleurs, 407 millions de francs CFA (700 000 dollars américains) du fonds CERF ont également été alloués à l'UNICEF et permettront de mener une réponse multi-sectorielle (dans les secteurs de la santé, de l'eau, l'hygiène et l'assainissement ainsi que de la protection de l'enfant) à l'épidémie dans le district de Bamako ainsi que dans les régions de Kayes, Mopti, Tombouctou et Gao en partenariat avec les Directions régionales (Santé, Hydraulique, Protection de la Famille et de l'Enfant, Développement Social) et plusieurs ONG (COOPI, Samu Social, Water Aid, Tassaght).

Les ressources actuellement disponibles restent insuffisantes pour combler les énormes défis liés au manque de moyens pour le suivi des contacts, la prise en charge des cas à domicile, la prise en charge psychosociale, le déploiement de laboratoires mobiles dans les régions et la formation des partenaires. Il y a un manque de matériels, d'équipements de protection, de kits et d'équipements de prise en charge du COVID-19, de capacités de tests etc.

Le Mali a reçu d'autres soutiens financiers notamment un appui de la Banque Mondiale de 25,8 millions de dollars de l'Association internationale de développement (IDA) dont la moitié en don et l'autre moitié en crédit pour aider le Mali à faire face à la pandémie de COVID-19 et un allègement de la dette du Mali par le Fonds Monétaire International pour une période de six mois.

## VISUELS (24 avr. 2020)

### Le Plan de Réponse Humanitaire est sous financé avec 48,8 millions de dollars américains mobilisés sur une requête de 390 millions



Cette année, les partenaires humanitaires ciblent 3,6 millions de personnes à travers le [Plan de Réponse Humanitaire 2020-2022](#) comparativement à 2,3 millions de personnes en 2019 à la même période. Le budget requis pour 2020 s'élève à 390 millions de dollars américains. Pour rappel, la population ayant besoin d'assistance humanitaire dans le pays est estimée à 4,3 millions selon l'aperçu des besoins humanitaires.

Cette année marque le début d'un nouveau cycle de programmation humanitaire pluriannuelle couvrant la période 2020-2022. Cette nouvelle dynamique s'inscrit dans une volonté d'harmoniser les calendriers de programmation et de concrétiser l'articulation entre interventions humanitaires et de développement. Elle vise concrètement à renforcer la coordination avec



les planifications de l'Etat pour la période 2019-2023 et celles des partenaires de développement pour 2020-2024, dans le cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSCDF).

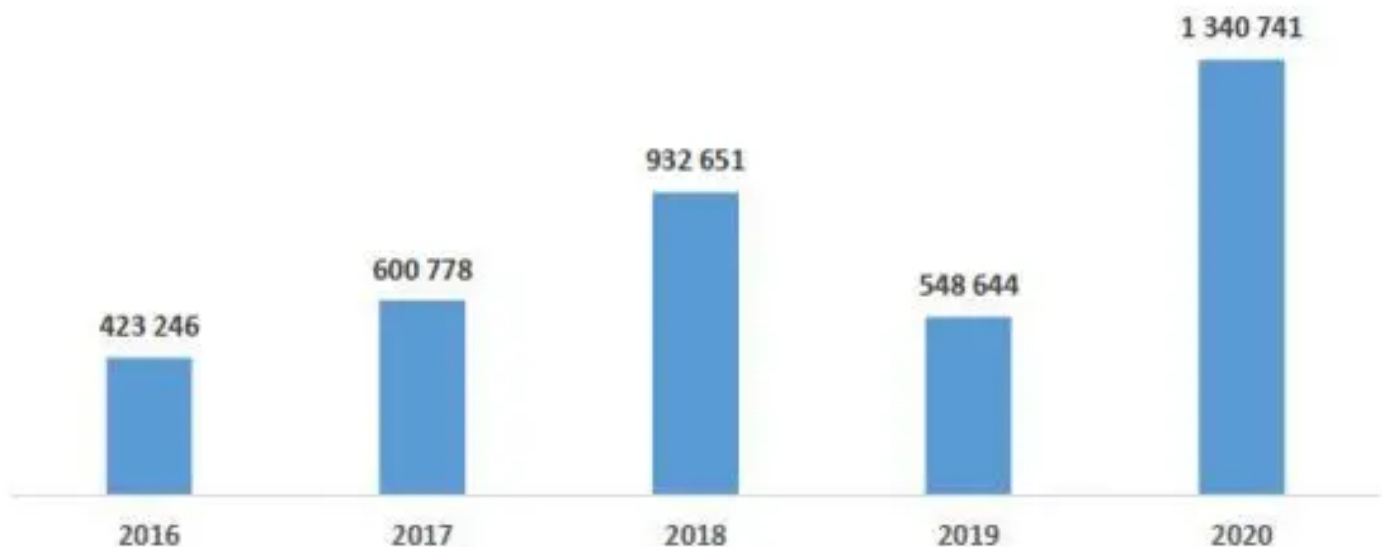
Ce Plan a été élaboré en fin 2019 sur la base des tendances humanitaires perçues à cette période. Toutefois, l'avènement de la pandémie de COVID-19, l'augmentation de la population en insécurité alimentaire (cf. article suivant sur la sécurité alimentaire) et les nouveaux déplacements forcés de populations montrent que les besoins humanitaires se sont accrues dans le pays.

Au 24 avril, le Plan de Réponse Humanitaire (PRH) était financé à hauteur de 16 pour cent, soit 62,3 millions mobilisés sur la requête de 390 millions de dollars selon le service de suivi financier (FTS). De plus, 39,2 millions de dollars ont été alloués à des projets humanitaires pour le Mali ne faisant pas partie du PRH.

## VISUELS (24 avr. 2020)

### 3,5 millions de personnes sont actuellement en insécurité alimentaire ou à risque d'insécurité alimentaire

Nombre de personnes en insécurité alimentaire sévère (Phase 3 & 4)  
De 2016 à 2020



Environ 3,5 millions de personnes sont actuellement en insécurité alimentaire et nutritionnelle, dont 757 000 en situation d'insécurité alimentaire sévère selon les résultats du cadre harmonisé de mars 2020. La même analyse projette qu'en période de soudure (juin-août 2020), près de 5 millions de personnes seront en insécurité alimentaire, dont 1,3 million de personnes en situation d'insécurité alimentaire sévère. Ces chiffres sont supérieurs à ceux enregistrés à la même période dans le pays au cours des cinq dernières années cf. graphique.

Si rien n'est fait en termes d'assistance dans l'immédiat, cette situation pourrait s'aggraver dans le contexte actuel marqué par la propagation du COVID-19. Le Gouvernement a appelé les partenaires à soutenir davantage les actions de réponse face à cette situation d'urgence alimentaire et nutritionnelle le 7 avril.

Les conflits dans les régions du nord et du centre et les effets de la sécheresse dans la bande sahélienne constituent les principaux facteurs expliquant la détérioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

En sus de l'augmentation de l'insécurité alimentaire, la détérioration des pratiques de soins liées aux déplacements et aux impacts potentiels du COVID-19 (indisponibilité des mères/ pourvoyeurs de soins), ainsi que la pression sur le système de santé risquent d'avoir un impact fort sur les taux de malnutrition au cours des prochains mois selon le cluster nutrition.

L'assistance alimentaire, en cours, est fournie sous forme de coupons alimentaires et de transferts d'argent. Chaque famille bénéficiaire reçoit, en fonction de son niveau de vulnérabilité, un nombre défini de coupons qu'elle échange contre des denrées alimentaires de son choix auprès des commerçants identifiés par les partenaires. Cette approche renforce la capacité des familles à décider librement ce dont elles ont besoin, stabilise leurs moyens d'existence et contribue à stimuler l'économie locale.

Depuis le début de l'année, 212 000 personnes déplacées internes et 163 200 membres des communautés d'accueil ont reçu une aide alimentaire par le biais de modalités en nature ou en espèces selon le cluster sécurité alimentaire.

En mars et avril 2020, le PAM en collaboration avec ses partenaires opérationnels et le RRM ciblent 320 000 personnes réparties comme suit :

- 155 000 personnes résidentes en insécurité alimentaire pendant la soudure pastorale et qui sont en soudure précoce n'ayant pas pu cultiver cette année;

- 127 000 nouveaux déplacés de moins de trois mois et 27 000 personnes membres des communautés hôtes; - 10 000 nouveaux réfugiés.

Afin de procurer de meilleures conditions de distribution dans ce contexte de crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de nombreux sites de distribution d'aide alimentaire et de suppléments nutritionnels sont mis en place dans le respect des mesures de protection et de distanciation requises. Les distributions sont étalées sur plusieurs jours et des dispositions prises pour placer des zones de lavage des mains et de contrôle de température corporelle à l'entrée des sites.

Au cours du premier trimestre, près de 60 000 cas de malnutrition modérée et sévère ont été pris en charge sur l'ensemble du territoire dans les structures de santé ou via les agents communautaires, avec l'appui des partenaires du cluster nutrition. Les données des dernières semaines épidémiologiques disponibles montrent des chiffres de prise en charge comparables à la même période en 2019.

Dans le contexte de pandémie de COVID-19, des orientations ont été données par le cluster nutrition aux partenaires pour s'assurer que les activités ne contribuent pas à la diffusion de l'épidémie mais que ces activités de life saving (visant à sauver des vies) et de prévention de la détérioration de la situation nutritionnelle puissent être maintenues. Cela passe notamment par une mise à l'échelle des interventions au niveau communautaire.

La semaine d'intensification des activités de nutrition (SIAN) a eu lieu dans cinq régions, en mars, en adaptant la modalité de distribution : elle s'est faite de porte à porte, après la formation des agents aux gestes barrières et en leur fournissant des moyens de protection (gel hydro-alcoolique).

---

## VISUELS (24 avr. 2020)

**Les mouvements de population marqués par des déplacements internes continus et l'arrivée de personnes fuyant les violences dans certaines parties du Burkina Faso et du Niger**





L'insécurité dans le nord et le centre du Mali et dans la région du Liptako Gourma continue d'entraîner des déplacements internes et l'arrivée de personnes fuyant les violences au Niger et au Burkina Faso voisins. Cependant en raison de l'accès humanitaire difficile, dans des localités de la commune de Baye, cercle de Bankass (région de Mopti), certains réfugiés et personnes déplacées internes (PDI) n'ont pas été enregistrés. Le HCR est en coordination constante avec les autorités pour explorer des possibilités d'accès.

### ***Situation des personnes déplacées internes***

Le nombre de PDI était estimé à plus de 218 000 en février 2020 dont plus de 100 000 enregistrées en 2019. Presque 50 pour cent d'entre elles sont dans la région de Mopti (au centre) et 25 pour cent dans la région de Gao (au nord). Au total, 55 pour cent des PDI sont des enfants.

Les PDI ont des besoins humanitaires très élevés, notamment en abris, eau, éducation, soins de santé et protection, malgré les efforts continus de tous les acteurs. En outre, les déplacements internes aggravent la vulnérabilité des communautés d'accueil nécessitant une politique inclusive qui tient compte des besoins des populations hôtes également.

Durant le premier trimestre de l'année, les partenaires humanitaires leur ont fourni de l'assistance humanitaire à travers des projets inscrits dans le Plan de Réponse Humanitaire et des projets en dehors de ce plan y compris les interventions du RRM. De façon non exhaustive, on peut citer des actions destinées aux PDI et aux communautés hôtes affectées. Au total, 212 000 personnes déplacées internes et 163 200 personnes vulnérables au sein des communautés hôtes ont été assistées sur le plan alimentaire par les acteurs humanitaires. Par ailleurs, 99 366 personnes ont reçu une assistance en

eau, hygiène et assainissement dont 74 500 personnes déplacées internes. Avec l'appui des partenaires humanitaires, 694 enfants déplacés touchés par la malnutrition aiguë ont été dépistés dans les structures sanitaires et 199 d'entre-eux ont été traités.

De plus, 58 947 PDI ont reçu une assistance en biens non alimentaires et 7 907 PDI ont reçu un abri ou un kit d'abri pour construire ou réhabiliter des abris. Environ 8 000 personnes ont bénéficié d'une assistance en soins de santé. Quelque 8 535 enfants déplacés ont reçu une assistance psychosociale et 455 agents communautaires ont été sensibilisés à la protection de l'enfance.

### ***Situation des réfugiés, des personnes déplacées internes retournées et des rapatriés***

L'insécurité persistante au Burkina Faso a forcé des centaines de milliers de civils à fuir leur foyer en quête de sécurité dans leur propre pays ou à rejoindre le Mali en tant que réfugiés. Certains réfugiés maliens se trouvant au Burkina Faso sont forcés de retourner dans leur pays d'origine à cause de l'insécurité. A titre d'exemple, le 2 mars, le camp de Goudoubo a été attaqué par des individus armés qui ont menacé des membres d'une famille de réfugiés et se sont emparés de leurs biens. Suite à cela, le Mali a reçu un afflux de milliers de rapatriés maliens du Burkina Faso. Ce retour a été forcé par les circonstances sécuritaires et non facilité dans le cadre d'une solution durable.

Aujourd'hui, le Mali compte 1 024 réfugiés nigériens (dont à peu près 5 500 toujours pas officiellement enregistrés à cause de l'insécurité) et 10 551 réfugiés/demandeurs d'asile burkinabés.

Au 6 avril, le HCR, en collaboration avec la Direction Nationale du Développement Social (DNDS), a enregistré 3 743 rapatriés à Gao, Ménaka, Mopti et Tombouctou. Selon le monitoring de protection et des frontières, plus de 6 700 personnes ont été enregistrées par les ONG CIAUD et AMSS, partenaires du HCR.

Il est observé la réticence de certaines personnes rapatriées à retourner dans leurs localités d'origine par peur des persécutions ayant causé leur fuite initiale du Mali.

Le HCR continue de coordonner la réponse des partenaires humanitaires destinée aux réfugiés. Le HCR, ses partenaires et les services de l'Etat compétents enregistrent les réfugiés à leur arrivée et leur facilitent ainsi l'accès à la documentation et aux services sociaux de base. Ils ont fourni une aide en cash à usage multiple à 5 746 réfugiés, PDI et membres des familles d'accueil depuis le début de l'année.

Au cours des mois de mars et avril, le PAM prévoit de distribuer des bons à 10 000 réfugiés.

Le HCR et la Direction nationale du développement social (DNDS) ont enregistré les rapatriés à leur retour et ont parallèlement effectué des contrôles médicaux dans le cadre des mesures de prévention du COVID-19. Le HCR a également mis à leur disposition du cash pour l'acquisition de biens non-alimentaires.

L'OMS et les Directions régionales de la santé ont déployé des agents sanitaires dans chaque point d'enregistrement des réfugiés et rapatriés pour assurer le respect des mesures de prévention contre la COVID-19 et rendre disponible des kits de lavage pour les mains.



OCHA

# MALI

## Rapport de situation

Dernière mise à jour: 24 avr. 2020

---

---

*Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.*

<https://reliefweb.int/country/mli>

<https://www.unocha.org/mali>

[À propos](#)

[Conditions d'utilisation](#)

[Règle de confidentialité](#)

[Droits d'auteur](#)

